

**Assemblée générale extraordinaire  
du samedi 6 janvier 2018 à 10 heures**

**7, rue Lucien Joly - 14117 Arromanches-les-Bains**

**CONVOCAATION**

Objet : Assemblée Générale Extraordinaire - samedi 6 janvier 2018

Arromanches, le 17 décembre 2017

Cher(e) membre et soutien,

J'ai l'honneur de vous convoquer en qualité de membre de l'association LIBRE HORIZON à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra :

- Le Samedi 6 janvier 2018 à 10 heures
- A l'adresse suivante : 7, rue Lucien Joly - 14117 Arromanches-les-Bains

L'AGE est prévue entre 10h et 10h30.

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1) **Décision à prendre** à la suite de l'arrêt rendu le 2 octobre 2017 par la Cour administrative d'appel de NANTES, 5ème Chambre, n° 16NT03382 rejetant la requête de LIBRE HORIZON tendant à obtenir l'annulation de l'arrêté du 8 juin 2016 par lequel le préfet du CALVADOS a, sur le fondement de l'article L 214-3 du code de l'environnement, autorisé la société « EOLIENNES OFFSHORE DU CALVADOS » à implanter et à exploiter un parc éolien en mer au large de la commune de COURSEULLES-SUR-MER,

2) **Pouvoirs.**

Elsa JOLY-MALHOMME, Présidente



*PJ : Modèle de pouvoir pour les personnes souhaitant de faire représenter.*